

Richard Bonneau, *Écrivains cinéastes et artistes ivoiriens, aperçu bio-bibliographique*. Abidjan – Dakar, Nouvelles Éditions Africaines – 1974 – 176 p.

Andrée Fosty

Volume 7, numéro 3, décembre 1974

Littérature négro-africaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500350ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500350ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fosty, A. (1974). Compte rendu de [Richard Bonneau, *Écrivains cinéastes et artistes ivoiriens, aperçu bio-bibliographique*. Abidjan – Dakar, Nouvelles Éditions Africaines – 1974 – 176 p.] *Études littéraires*, 7(3), 492–493.  
<https://doi.org/10.7202/500350ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Richard BONNEAU, **Écrivains cinéastes et artistes ivoiriens**, aperçu bio-bibliographique. Abidjan - Dakar, Nouvelles Éditions Africaines - 1974 - 176 p.

La parution, longtemps annoncée et finalement effective de cet aperçu bio-bibliographique sur les écrivains, les cinéastes et les artistes ivoiriens devrait réjouir tous ceux qui, de près ou de loin, portent un réel intérêt à la culture ivoirienne en particulier, à l'Afrique en général. Un premier survol de l'ouvrage permet de mesurer l'incommensurable, c'est-à-dire la somme inouïe de travail, d'efforts, de patience et de persévérance de l'auteur, pour mener à bien une collecte de renseignements que la mémoire, souvent infidèle parce que défaillante, des individus et des registres administratifs rend singulièrement ardue.

Dans son avant-propos, monsieur Bonneau prend soin et de préciser les limites de l'inventaire dans le secteur culturel, et d'établir les critères de recension, de manière à « proposer au lecteur un échantillon aussi représentatif que possible des tendances actuelles de l'art ivoirien contemporain » (p. 7). L'auteur adopte un système de classement des écrivains, cinéastes et artistes, par ordre alphabétique, ce qui offre le net avantage d'uniformisation et de distanciation.

Chaque fiche est construite sur le même plan : un compte-rendu biographique, aussi minutieux et fouillé que possible, avec les traditionnelles données d'état-civil, une liste chronologique des œuvres de l'intéressé, une rubrique intitulée « connaissance de l'auteur », comportant en général quelques interviews destinées à prolonger la notice biographique, et une bibliographie critique succincte, composée d'articles d'importance, par ail-

leurs très inégale, mais dont la valeur de référence n'est pas à négliger.

Une liste de journaux et revues, ainsi qu'une bibliographie concernant la Côte d'Ivoire, apportent un complément d'information aux diverses bibliographies fragmentaires des fiches individuelles.

Il s'agit donc d'un *vade-mecum* indispensable, relevant à la fois du dictionnaire par sa rigueur et de l'encyclopédie par son abondante documentation.

D'un format maniable, avec une présentation très soignée et raffinée — il faut signaler ici la diligence des Nouvelles Éditions Africaines —, cet ouvrage comble une lacune. On saura gré à monsieur Bonneau de mettre à notre disposition une source appréciable d'informations, une connaissance plus approfondie de la culture ivoirienne.

D'autant plus que la tâche du bibliographe se révèle étrangement ingrate. Le genre même de la bio-bibliographie n'est pas un genre facile, qui possède ses propres exigences. C'est ici que le bât blesse, et que de sérieuses réserves s'imposent.

En vertu même d'un titre malheureusement ambigu et d'une mise en garde de l'auteur dans son avant-propos (voir ci-dessus), on s'interroge sur le bien-fondé de la présence du président Félix Houphouët-Boigny, auquel sont consacrées huit pleines pages de recension de « discours, messages et allocutions », avec références de consultation, en l'occurrence le Service de la Documentation du Ministère de l'Information. Orateurs donc, à vos papiers, pour que naisse d'ici peu une anthologie des « discours, messages, allocutions, causeries et autres propos d'un chef d'État » ! Dans le même ordre d'idées, on s'étonne que figure aussi

monsieur Arsène Usher Assouan, auteur, — mais non président — de discours politiques et d'essais sur la Côte d'Ivoire.

Il est profondément regrettable que des interférences politiques se soient immiscées dans ce type d'ouvrage, réalisé sous l'égide du Secrétariat d'État chargé des Affaires Culturelles de la république de la Côte d'Ivoire. La perspective proprement culturelle, telle que voulue par l'auteur dans son avant-propos — l'apport des Ivoiriens dans les différentes disciplines culturelles — s'en trouve réellement biaisée.

On ne peut réellement composer un bon répertoire bio-bibliographique sans se heurter à l'épineuse question de la sélection régie par de solides critères pré-établis. En ce qui concerne les écrivains, monsieur Bonneau dit, toujours dans son avant-propos, avoir « pris pour critère la publication de plaquettes, même polycopiées, à condition qu'elles aient été réellement diffusées — ou jouées, s'il s'agit d'œuvres dramatiques... » (p. 7).

Certains écrivains mentionnés, tel Jean Dodo (p. 64), n'ont à leur actif que des œuvres, soit inédites, soit sous presse, soit en préparation. Est-ce de peur d'en « oublier » quelques-uns, aussi obscurs tâcherons soient-ils, qu'il faille trouver place pour tout le monde ? Qualité formerait-elle donc équation avec quantité ? Le critère de base — celui de la publication — se révèle donc insuffisant et, à l'épreuve, finalement peu valable, parce que ne permettant pas d'opérer un choix sévère pour préserver la marque de qualité dont s'enorgueillit toute culture digne de ce nom.

Une démission, si légère soit-elle, du jugement critique, glisse assez

facilement vers un paternalisme que ce type de travail justement est susceptible de développer, malgré une apparente objectivité, lorsque ne sont pas remplies les conditions imposées par le genre.

De plus, la présence de quelques « Ivoiriens de cœur », selon les propres termes de monsieur Bonneau, ne fait qu'étayer singulièrement la restriction émise précédemment.

Tel est le cas du dramaturge malien Sidiky Dembélé, ou encore du romancier-historien Pierre du Prey de la Ruffinière, né à la Martinique. À quel niveau situer leur réelle intégration à la culture ivoirienne, en-dehors de cinq années passées en Côte d'Ivoire, pour le premier, de la rédaction d'*Une Histoire des Ivoiriens* et de *La Côte d'Ivoire de A à Z*, pour le second ? À nouveau surgit le véritable problème de fond : la grille initiale de critères sélectifs pour une objectivité sans défaillance, à défaut de laquelle le répertoire dessert considérablement son objet. Une démarche plus serrée et plus concise eût, en tout état de cause, mieux témoigné d'une culture dont chacun reconnaît l'extrême authenticité et l'étonnante vitalité.

Andrée FOSTY

□ □ □

Henock TROUILLOT, **Le gouvernement du roi Henri Christophe**, Port-au-Prince, Imprimerie Centrale, 1974.

Le dernier ouvrage de l'historien Henock Trouillot, vient combler une lacune. En effet, par un de ces paradoxes qui ne se comptent plus, quand il s'agit d'Haïti, le personnage du roi Christophe a été plus souvent étudié en dehors d'Haïti que par les écrivains haïtiens. Dans le nord du pays,